

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SIEDMTO

Séance du 02 octobre 2024

Délibération n°101D2024

Objet : Animations scolaires et périscolaires – Projet pédagogique :

Secrétaire de séance : BEZINS Jean-Pierre

Nombre membres :			
En exercice : 115	Présents : 74	Votants : 78	Absents/Excusés : 41
Date convocation : 25/09/2024		Date de l'affichage : 25/09/2024	

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois d'Octobre, à 19 heures, le Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendevre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Patrick DYON, Président du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames AUBRY Raphaëlle, AUTREAU Sophie, BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, BROUILLARD Elisabeth, CHAMPENOIS Ghislaine, CHEVALLIER Marielle, DA SILVA Carole, DAUNAY Maryse, DEFONTAINE Sophie, FRESU Sabrina, GAURIER Isabelle, GUY Sophie, GRADOS Christiane, HANDEL Carole, LALLEMAND Sandrine, LECUREAUX Sylvie, MARLIEN Audrey, MIGNOT VEDRENNE Marie-Christine, OCKOCKI Sophie, PASCAUD Aurore, TRESSOU Marie-Hélène, VALEYRE Denise, VITALI Rachel.

Messieurs AGRAPART Franck, , BOURGOIN Michel, BERGERAT Daniel, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, CASTEX Jean-Marie, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, COTIBY Philippe, DALLEMAGNE Philippe, DEMATONS Pascal, DESCHARMES Dominique, DOREZ Gérard, DUBUISSON Dany, DYON Patrick, DZIUBANOWSKI Alain, GENET Patrick, GOMES Franck, GOUVERNET Jean-Claude, GUERINOT Cyril, HUARD Lionel, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, JEUNE Alain, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, JOBARD Pierre, JORRY Jean-Bernard, KLEIN Patrick, LEHMANN Philippe, LORPHELIN Claude, MARTIN Vincent, MARTY Rémy, MASSON Jean-Pierre, MICHAUT David, MICHEL Alain, MINISINI William, PARTOUT Didier, PERRET Bruno, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, SCHMIDT Xavier, TOURNEMEULLE Rémi, TRAIER Eric, VAN DE WALLE Jean-Pierre, VERON Jérôme.

Etaient excusés / Avaient donné pouvoir :

Messieurs BERTHELIN Frédéric, CORDIER Dany, DROUIN Denis, DE LAGOUTTE Jean-Pierre (pouvoir à DYON Patrick), FELS Francis, LAURENT François (pouvoir à DOREZ Gérard), LEFEVRE Jean-Christophe, LOYER Gilles (pouvoir à BEZINS Jean-Pierre), MARTIN Bernabé (pouvoir à JOBARD Pierre), PRAET Stéphane.

Assistaient : CAILLE Fabienne, DE ZUTTER Marie-Chantal.

formant la majorité des membres en exercice.

SUITE DE LA DELIBERATION n°101D2024
(Page 2 sur 2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2022140-0001 en date du 20 Mai 2022 portant modification des statuts du SIEDMTO,
Vu la délibération n°025D2021 portant approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et notamment son axe 5 « Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement »,
Considérant la nécessité d'encadrer les interventions au sein des établissements scolaires au travers d'un projet pédagogique,

Le rapporteur entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'approuver le projet pédagogique, tel que joint en annexe,

MANDATE Monsieur le Président ou son représentant afin de notifier la présente décision, et signer tout document attendant.

PRÉCISE que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :
- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>) (R421-1 du code de justice administrative).
- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)
- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendevre-sur-Barse.



Patrick DYON
2024.10.07 20:50:52 +0200
Ref:7328918-10990601-1-D
Signature numérique
le Président

Patrick DYON



Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

PROJET PÉDAGOGIQUE

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient
36 Rue des Varennes – 10140 Vendeuvre sur Barse
Tél : 03 25 41 08 03 – accueil@siedmto.fr – www.siedmto.fr

Descriptif et fonctionnement du Syndicat

Le SIEDMTO est un syndicat chargé de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur un territoire rural. Au 31 décembre 2023, le SIEDMTO compte 3 Communautés de Communes en totalité, 1 Communauté de Communes partiellement et 1 Communauté d'Agglomération partiellement, regroupant ainsi 115 communes pour 32 715 habitants. Les communes de moins de 1 000 habitants représentent 68 % des habitants et 109 communes. Les communes de plus de 1 000 habitants représentent donc 32 % des habitants et seulement 6 communes.

Il assure en régie la collecte des ordures ménagères en porte à porte ou en points de regroupements, la collecte sélective en porte à porte, et la gestion de quatre déchèteries sur les communes de Brienne-le-Château, Lusigny-sur-Barse, Piney et Vendeuvre-sur-Barse.



Dans le but de répondre aux objectifs des Grenelles de l'Environnement, le SIEDMTO s'est engagé dans la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) depuis 2014. En parallèle de la mise en place de cette Tarification Incitative et pour accompagner les usagers dans leur réduction des déchets, le Syndicat a répondu à l'Appel à Projet Territoire « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » de l'ADEME dont il a été lauréat en 2015. Enfin, une recyclerie, en structure d'insertion par l'activité économique, a été amorcée le 1er juillet 2022 avec un magasin ouvert le 1er septembre 2022. La Recyclerie a permis le détournement de 253 tonnes en déchèteries et un parcours d'insertion de 14 personnes au 31 décembre 2023.

Les actions du SIEDMTO ont porté leurs fruits dans le sens des objectifs du Grenelle I de l'Environnement à savoir qu'entre 2010 et 2022, la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles a baissé de 37,92 %.

Le syndicat poursuit néanmoins ses actions dans le cadre du Programme Local de **Prévention** des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), joint en annexe, et articulé autour de 5 axes :

- Axe 1 : Développement et accompagnement du compostage domestique pour une meilleure gestion des biodéchets
- Axe 2 : Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Axe 3 : Réemploi et réutilisation
- Axe 4 : Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)
- **Axe 5 : Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement**

Ce dernier axe est un axe de prévention important pour le SIEDMTO. En effet, ce sont toutes les actions qui auront pu être conduites auprès des différents publics, et notamment des publics les plus jeunes, qui permettront dans les années à venir de réduire les productions de déchets, les manières de consommer et une prise de conscience globale sur cette thématique du quotidien.

Dans ce contexte, le SIEDMTO souhaite se positionner en tant qu'acteur et moteur dans les animations scolaires – périscolaires et extrascolaires. L'expertise et les connaissances des collaborateurs du SIEDMTO sera mise à profit des animations conduites, permettant d'en assurer une qualité. A ce titre, nos agents sont formés et diplômés par des organismes agréés dans les domaines relatifs à la prévention et à la gestion des déchets et assimilés (exemple : certification maître composteur).

Plusieurs thèmes d'animation sont proposés aux enseignants :

- Le tri des déchets
- Le gaspillage
- Le compostage

Les animations sont offertes par le Syndicat, et sont à destination de publics de 3 à 10 ans.

Des actions sont conduites envers les publics plus âgés (collèges) sous une autre forme.

Elles peuvent être choisies de manières isolées ou sous la forme d'un parcours selon les besoins et attentes des équipes pédagogiques.

Les objectifs suivants sont attendus :

Objectifs généraux :

Sensibiliser le jeune public à la prévention des déchets, à l'éco-consommation, la réduction et la réutilisation des déchets.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Montrer à travers les différents exemples vus en classe qu'il est possible d'agir en faveur de la réduction des déchets.

Intégrer les valeurs, les principes et les pratiques du développement durable.

Objectifs quantitatifs :

Former / Informer 500 élèves par an.

Objectifs qualitatifs :

Le jeune public est un relais auprès des parents. Les animations permettent des échanges de bonnes pratiques entre les élèves.

Les animations entrent dans un réel projet qui peut être fleuve tout au long de l'année scolaire.

La prévention des déchets est une démarche fondamentale pour :

- Economiser les matières premières épuisables ;
- Limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets ;
- Diminuer le coût de la gestion des déchets pour la Collectivité.

La loi (article L. 541-1 du code de l'environnement) inscrit la prévention des déchets au sommet de la hiérarchie des modes de traitement des déchets.

Aussi, il est primordial que le SIEDMTO puisse proposer, dès le plus jeune âge, des actions se rapportant à cette ambition.

Les différentes actions d'animation sont détaillées dans les pages suivantes.



Livret d'animations

Cycles 1 – 2 - 3

Au quotidien trions malins !

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient
36 Rue des Varennes – 10140 Vendeuvre sur Barse
Tél : 03 25 41 08 03 – accueil@siedmto.fr
www.siedmto.fr

Le programme

Le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO) propose aux établissements scolaires de son territoire des animations afin de sensibiliser les petits et les grands au tri et à la prévention des déchets.

Ces animations scolaires sont **gratuites**.



Les objectifs

- Sensibiliser les enfants au tri des déchets et à l'environnement
- Comprendre et analyser son environnement
- Trouver des solutions pour améliorer son environnement
- Mettre en place les solutions proposées et observer l'évolution

Construction d'un projet

Vous souhaitez obtenir une labellisation E3D pour votre établissement scolaire ?

Ces animations s'engagent dans une démarche globale de développement durable et peuvent être pleinement intégrées dans un projet.

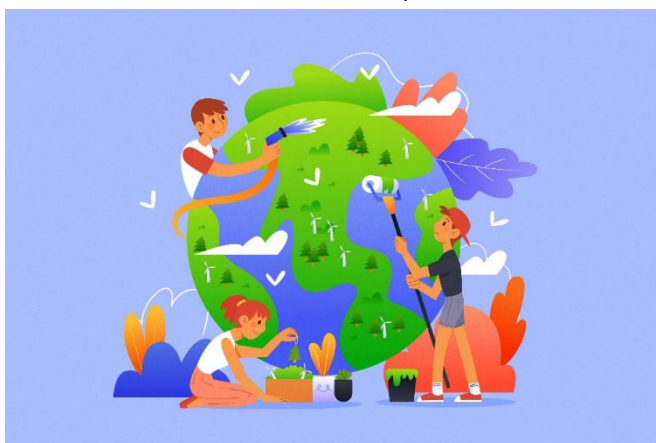
Les demandes d'animations

Les demandes d'animations sont à faire directement à pole.animation@siedmto.fr ou par téléphone au **03 25 41 08 03**.

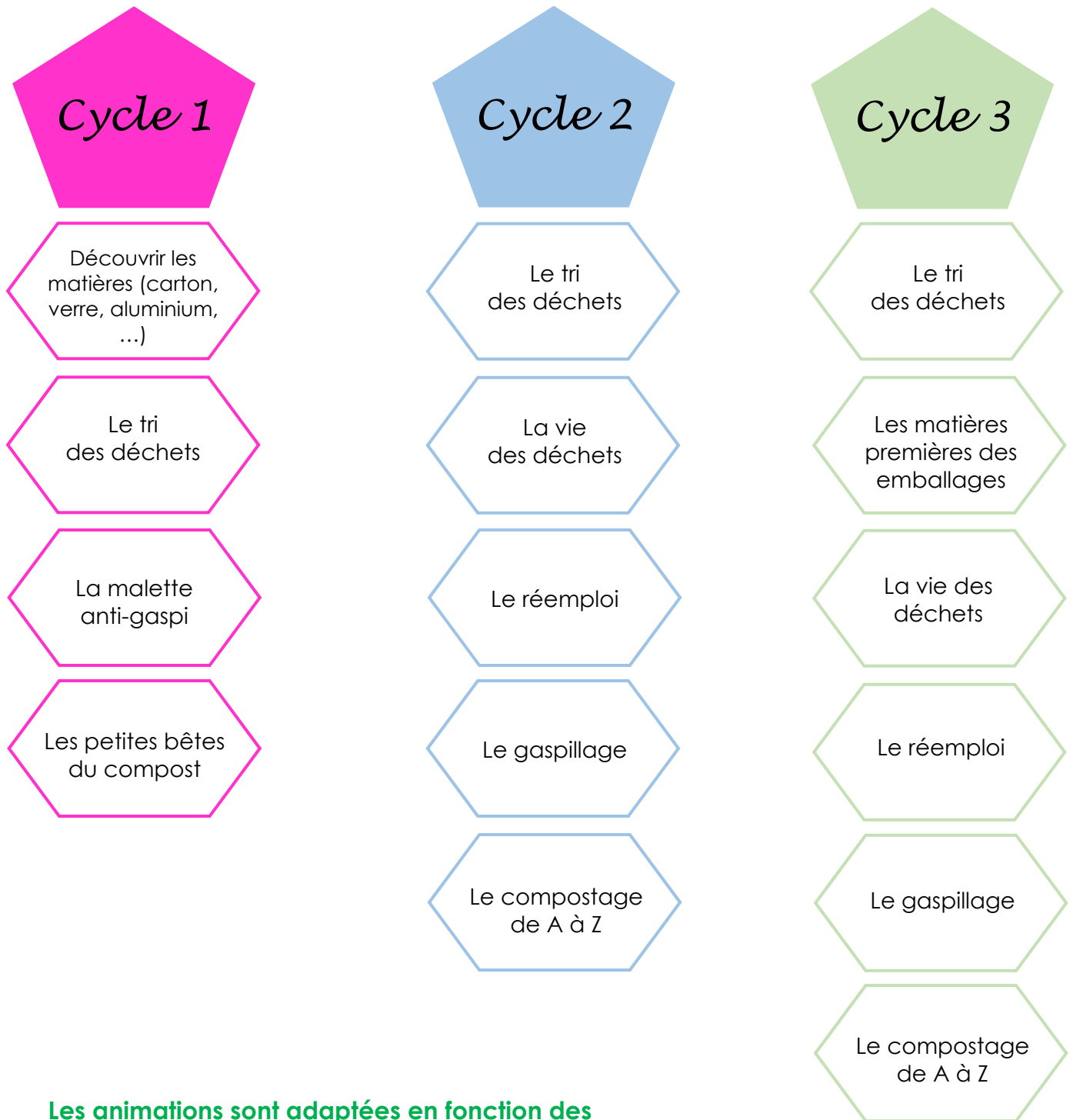
Un formulaire de demande sera à compléter et un devis à 0 € sera établi.

Les animations doivent être honorées. Une annulation est possible, maximum 72 heures avant sauf circonstances exceptionnelles.

A défaut, le SIEDMTO se réserve le droit de ne pas donner suite à toute autre sollicitation.



Les animations



Les animations sont adaptées en fonction des âges des enfants et des niveaux.

Tous les thèmes peuvent être abordés sur demande avant les dates d'animations.

Chaque animation commencera par la présentation du SIEDMTO (missions, ...) et finira par un rappel des points évoqués pendant la séance.

Découvrir les matières – Cycle 1

Durée de l'animation : Environ 45 minutes

Lieu : En classe ou en extérieur selon la saison

Organisation : Classe entière, puis groupe de 4 à 5 enfants



Objectifs

- Identifier les déchets de la classe
- Utiliser 3 sens : le toucher, l'ouïe et la vue
- Reconnaître les matières des déchets



Compétences / Programme

5. Explorer le monde / Découvrir l'environnement



Déroulé de l'animation

La première partie de l'animation dure environ 10 minutes. Les enfants devront observer l'environnement de la classe afin de trouver les différents types de déchets qui s'y trouvent. Le but est de savoir si les enfants sont observateurs et connaissent leur environnement.

La deuxième étape durera 10 minutes également. Des exemples de déchets (propres), apportés par l'animateur, seront montrés aux enfants pour qu'ils observent les couleurs (ex : carton) et les matières. Ensuite, ils pourront toucher chaque objet pour comprendre la différence de matière et en tapotant dessus ils pourront reconnaître si c'est du plastique, de l'aluminium ou du carton.

La troisième étape de cette animation se fera en deux temps. En premier temps, les enfants feront des équipes de 4 ou 5 et devront remettre les matières identiques ensemble (1 équipe s'occupera du plastique, ...). Le second temps servira à la correction si besoin. Durée environ 10 minutes.

Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie par « Le tri des déchets » (page 11).



Le tri des déchets – Cycle 1 – 2 - 3

Durée de l'animation : de 30 à 45 minutes

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Identifier les différents bacs
- Reconnaître les différentes matières
- Connaître le tri des déchets



Compétences / Programme

Cycle 1 : Explorer le monde / Découvrir l'environnement

Cycle 2 et 3 : Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

Cette animation se déroulera en classe entière.

La première partie de l'animation durera environ 10 minutes. L'animateur demandera aux enfants combien de type de bac ils connaissent et quels déchets sont mis dedans. Un support Powerpoint sera projeté pour que les enfants visualisent les bacs.

Cette deuxième étape durera environ 15 minutes. Chaque enfant donnera un exemple de déchet qu'ils peuvent trouver à l'école ou à la maison. Une liste sera écrite au tableau. Le but est de savoir si les enfants font attention à l'environnement dans lequel ils vivent. La liste permettra, ensuite aux élèves de classer les déchets dans le bon bac ou sac.

Pour finir, un jeu sur le tri sera organisé avec l'ensemble des élèves. L'animateur demandera à chacun de venir prendre un déchet dans la caisse et de le jeter dans le bon bac ou sac. Activité d'environ 15 minutes selon le nombre d'enfants dans la classe.



Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie par « La vie des déchets » (page 11) et la visite d'une déchèterie peut être organisée (uniquement un vendredi, jour de fermeture de l'équipement).

Les matières premières des emballages – Cycle 3

Durée de l'animation : de 30 minutes

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Identifier les différentes matières
- Savoir avec quoi sont fabriqués les emballages
- Comprendre l'importance du tri



Compétences / Programme

Cycle 3 : Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

L'animateur fera un point, environ 5 minutes, avec les enfants afin d'identifier les différentes matières recyclables. Ces matières seront présentées sur un support Powerpoint.

La deuxième étape durera environ 10 minutes. L'animateur demandera aux élèves si ils savent avec quoi sont fabriqués les matières (plastique, papier, aluminium, ...).

Enfin, sous forme de jeu d'environ 15 – 20 minutes, l'animateur apportera un kit, afin de montrer aux enfants, la vie des objets :

- 1 - la matière première,
- 2 - la transformation
- 3 - le produit fini.



Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie par « La vie des déchets » (page 11).

La vie des déchets – Cycle 2 - 3

Durée de l'animation : de 30 à 45 minutes

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Comprendre où sont apportés les déchets après la collecte
- Réutilisation des matériaux
- Temps de dégradation dans l'environnement



Compétences / Programme

Cycle 2 et 3 :

Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

Cette animation se fera uniquement en classe entière. Le but est de faire comprendre aux enfants qu'il y a une vie après la collecte.

La première partie durera environ 15 minutes. L'animateur interrogera les enfants afin de savoir s'ils connaissent la vie des déchets après la collecte. L'animateur prendra le temps de leur expliquer les différentes destinations. Un support Powerpoint sera projeté aux enfants avec des schémas.

Lorsque le tri est emmené en usine, les déchets sont transformés pour être revalorisés. L'animateur donnera des exemples d'objets recyclés. Cette deuxième partie se fera sous forme de jeu (devinette).

Un rappel sera enfin effectué concernant les déchets jetés au sol, notamment le temps de dégradation... (environ 5 minutes) Un document sera projeté aux enfants.



Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie par la visite de l'Unité de Valorisation Énergétique Valaубia (UVE), plus d'information sur www.sdeda.fr

Cette animation peut être couplée avec « Le réemploi » (page 12).

Le réemploi – Cycle 2 - 3

Durée de l'animation : 30 minutes

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Savoir ce qu'est le réemploi
- Quelles solutions existent ?
- Avoir connaissance de l'existence de la Recyclerie de l'Orient



Compétences / Programme

Cycle 2 et 3 :

Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

L'animateur va tout d'abord, expliquer la notion de développement durable aux enfants, Suite à ces échanges, il pourra transmettre des alternatives à notre mode de consommation et notre gestion des déchets. Le but est de faire prendre conscience aux élèves que les achats de seconde main sont bons pour notre planète (moins de déchets) et que cela rentre dans une Economie Sociale et circulaire. Cet échange constructif durera environ 15 minutes.

L'animateur demandera aux enfants s'ils sont déjà allés à la Recyclerie qui se trouve sur le territoire. Le fonctionnement leur sera expliqué (gestion des dons,...) environ 10 minutes.

L'animateur montrera le site « Epargnons nos ressources » aux enfants. Un accès internet sera nécessaire.



Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie d'une visite de la Recyclerie de l'Orient.

La malette anti-gaspi – Cycle 1

Durée de l'animation : environ 30 minutes par étape

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière puis groupe de 4 à 5 enfants



Objectifs

- Comprendre le gaspillage
- Trouver des solutions alternatives
- Connaître les consommations selon les saisons



Compétences / Programme

Cycle 1 : Explorer le monde / Découvrir l'environnement



Déroulé de l'animation

Cette malette est une création, à l'initiative du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, conçue pour sensibiliser les très jeunes enfants au gaspillage alimentaire. Cette animation commencera par le compte, support choisi par l'enseignant(e), et se poursuivra par les jeux.

Cette malette est composée de différents supports :

Un conte sur le gaspillage alimentaire : à lire et à faire écouter, pour donner envie aux petits d'en savoir plus sur les aliments dans leur assiette. En suivant l'histoire d'Urbain le jardinier et de Lila, les enfants prennent conscience du temps et des étapes nécessaires pour faire pousser les légumes. En s'identifiant à Lila qui découvre tristement le chou-fleur dans la poubelle, ils comprennent le problème du gaspillage et s'interrogent sur les façons de l'éviter. Cette histoire les familiarise aussi avec le cycle des saisons et de la plante.

Le CD de l'histoire : Dont Isabelle Diverrez est l'auteur, avec accompagnement musical, spécialement conçus pour parler du gaspillage aux plus petits.

Le kamishibai : Qui sert à comprendre et vivre l'histoire, c'est un théâtre d'images qui aide à dire ou faire écouter le conte de manière ludique en faisant défiler les décors. Ce matériel permet à l'animateur de jouer l'histoire avec les enfants et leur faire explorer la vie du jardin au fil des saisons.

Des plateaux et figurines en bois : Permettent plusieurs jeux pour comprendre les mécanismes du gaspillage, s'initier au compostage et au tri des déchets, explorer les associations culinaires, s'interroger sur le goût et comprendre les cycles saisonniers. La malette est aussi accompagnée de fiche-atelier afin de mettre en œuvre plusieurs activités pour approfondir le thème du gaspillage alimentaire. Ces jeux se feront par groupe d'enfants.



Le gaspillage – Cycle 2 - 3

Durée de l'animation : environ 30 minutes pour les échanges
environ 30 minutes (en groupe) pour les jeux

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière puis 2 groupes



Objectifs

- Comprendre le gaspillage alimentaire
- Avoir une idée de la quantité de gaspillage sur le territoire
- Trouver des solutions



Compétences / Programme

Cycle 2 et 3 : Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

La première étape durera environ 10 minutes en classe entière. L'animateur interroge les enfants sur le gaspillage, il leur explique ce qui est le plus gâché sur le territoire.

Tous ensemble ils trouveront des solutions, et vérifierons si leur comportement est adapté, pour une durée d'environ 10 minutes.

Ensuite la classe se divise en 2 groupes afin de faire des petits jeux. Les deux groupes feront les deux jeux pendant 10 minutes chacun. Un groupe sera avec l'animateur et le deuxième groupe avec l'enseignant(e).

Le premier jeu consiste à observer un plateau avec de bonnes et mauvaises actions, le but étant de trouver ces actions et d'expliquer leurs choix.

Le deuxième jeu s'appelle « au fil des saisons », le but est que les enfants mémorisent quels fruits et légumes poussent en France et à quelle période de l'année. L'animateur annonce un nom de fruit ou légume et les enfants doivent marquer avec l'aiguille des horloges la bonne saison.

Ces animations permettent d'expliquer que nos modes de consommations et nos comportements peuvent avoir un impact sur le gaspillage.



Pour aller plus loin : Cette animation peut être suivie de création d'affiches pour la restauration scolaire.

Les petites bêtes du compost – Cycle 1

Durée de l'animation : environ 45 minutes

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Connaître ce qu'est le compostage
- Observer les petites bêtes du compost



Compétences / Programme

Cycle 1 : Explorer le monde / Découvrir le monde vivant



Déroulé de l'animation

Le compostage reproduit le cycle de la nature !

Les déchets compostables viennent de la terre et retournent à la terre, mais comment ?

L'animateur explique aux enfants pourquoi le compostage est bon pour la terre, comment il faut faire (matières humides, matières sèches) et qui travaille dans le composteur (les petites bêtes). Cette explication durera 5 minutes.

Les enfants apprendront que c'est grâce aux petites bêtes (vers de compost, cloportes, ...) que le compost se forme.

Si un composteur est en place dans l'école, les enfants pourront observer les petites bêtes avec des boîtes loupes (selon la météo). Sinon, l'animateur apportera un composteur pédagogique avec des petites bêtes (en plastique) montrant les différentes étapes du compost et les êtres vivants (environ 15 minutes).

- 1- Les dépôts (épluchures, broyat)
- 2- Les petites bêtes
- 3- La décomposition
- 4- La maturation (compost mur)



Composteur pédagogique

Le compostage de A à Z – Cycle 2 - 3

Durée de l'animation : 1h à 1h30

Lieu : En classe

Organisation : Classe entière



Objectifs

- Connaître ce qu'est le compostage, les enjeux
- Les modalités de fonctionnement
- La vie dans le compost



Compétences / Programme

Cycle 2 et 3 : Domaine 4 / Responsabilités individuelles et collectives



Déroulé de l'animation

Le compostage reproduit le cycle de la nature !

Les déchets compostables viennent de la terre et retournent à la terre, mais comment ?

Dans un premier temps, environ 10 minutes, l'animateur demande aux enfants s'ils connaissent le compostage et s'ils en font chez eux ou à l'école. Un rappel sera effectué sur le fait que le compostage est une pratique naturelle et très bon pour l'environnement.

Les enjeux du compostage seront exposés dans un Powerpoint :

- Le retour à la terre
- Création d'un engrais naturel
- Diminution des ordures ménagères résiduelles

Ensuite, chaque élève sera invité à énumérer un déchet que l'on peut mettre dans le composteur. L'animateur indiquera si la réponse est bonne.

Ensuite, il leur sera expliqué le fonctionnement du composteur, alternance matière humide, matière sèche et les pratiques à avoir (mélange,...)

Pour finir, si un composteur est déjà mis en place à l'école, la classe, avec l'animateur, pourra observer celui-ci (environ 20 minutes). Observer le vivant dans le compost grâce aux petites boîtes loupes apportées par l'animateur. S'il n'y a pas de composteur dans l'école, l'animation pourra se poursuivre avec la mise en place d'un composteur (sur demande de l'établissement) et avec un accompagnement.



Composteur bois 600 Litres